

CONSEIL GENERAL DE MARACON



DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025

Le point 5 de l'ordre du jour a été accepté

Il s'agit de :

Point 5 : Préavis municipal No 05/2025 : Arrêté d'imposition 2026 :

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion et finances, le Conseil Général a décidé d'**approuver à la majorité (avec 5 abstentions et 2 voix contre) le préavis N° 05/2025.**

Maracon, le 15 octobre 2025
Au nom du Conseil Général

Le Président :
Samuel Blanc



La Secrétaire:
Débora Degen

CONSEIL GENERAL DE MARACON



DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025

Le point 6 de l'ordre du jour a été accepté

Il s'agit de :

Point 6 : Préavis municipal No 06/2025 : Remboursement des taxes de la protection civile PC:

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion et finances, le Conseil Général a décidé d'**approuver à la majorité (avec 10 abstentions) le préavis N° 06/2025.**

Maracon, le 15 octobre 2025
Au nom du Conseil Général

Le Président :
Samuel Blanc

A blue ink signature of Samuel Blanc, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line.



La Secrétaire:
Débora Degen

A black ink signature of Débora Degen, featuring a large, stylized 'D' and 'D' intertwined.

CONSEIL GENERAL DE MARACON



DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025

Le point 7 de l'ordre du jour a été refusé

Il s'agit de :

Point 7 : Préavis municipal No 07/2025 : Traitements et indemnités de la municipalité – Législature 2026-2031 :

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion et des finances, le Conseil Général a décidé de **refuser à la majorité (avec 29 voix contre, 18 voix pour et 9 abstentions) le préavis N° 07/2025.**

Maracon, le 15 octobre 2025
Au nom du Conseil Général

Le Président :
Samuel Blanc

A blue ink signature of Samuel Blanc, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line.



La Secrétaire:
Débora Degen

A black ink signature of Débora Degen, featuring a large, stylized 'D' and 'D' intertwined.

CONSEIL GENERAL DE MARACON



DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025

Le point 8 de l'ordre du jour a été accepté

Il s'agit de :

Point 8 : Préavis municipal No 08/2025 : Dissolution entente intercommunale école primaires / secondaires Oron-Palézieux:

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion et finances, le Conseil Général a décidé d'**approuver à la majorité (avec 1 abstention) le préavis N° 08/2025.**

Maracon, le 15 octobre 2025
Au nom du Conseil Général

Le Président :
Samuel Blanc



La Secrétaire:
Débora Degen